

## MOTION

### RELATIVE A L'ARRET DE L'UTILISATION DU PROSULFOCARBE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

En 2019, des mesures d'ATMO Nouvelle-Aquitaine ont mis en évidence des concentrations élevées d'herbicides. À la suite de ces résultats, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a demandé et cofinancé l'installation d'une station pérenne pour surveiller les pesticides dans l'air de la Plaine de l'Aunis.

En avril, ATMO Nouvelle-Aquitaine a alerté la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sur la forte présence d'une molécule herbicide dans l'air à l'automne 2021. Fin juin, les premiers résultats officiels ont confirmé une concentration de prosulfocarbe correspondant au plus haut niveau national.

Pour comprendre ces résultats et l'évolution négative par rapport à 2019, les élus de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ont échangé à plusieurs reprises avec les chambres d'agriculture départementale et régionale.

Une évolution des pratiques agricoles est nécessaire et partagée car ce pesticide, très volatil, représente un risque de santé pour chacun d'entre nous. Il peut également être retrouvé sur les cultures initialement non traitées, risquant ainsi de nuire à une partie de la production des agriculteurs impactés.

Au regard de ces éléments et de la comparaison historique avec des molécules similaires, le prosulfocarbe sera vraisemblablement interdit d'usage dans les années à venir. Mais l'expérience concernant d'autres molécules démontre qu'il est nécessaire d'agir au plus tôt et d'appliquer le principe de précaution. Le Conseil Communautaire demande donc un moratoire sur l'utilisation du prosulfocarbe sur son territoire auprès du Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle sollicite également l'Etat afin que des moyens soient engagés pour renforcer et accompagner les alternatives à l'utilisation de cette molécule. Elle l'appelle à aider les agriculteurs à réussir la nécessaire transformation de notre modèle agricole en une agriculture résiliente, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie effective des pesticides de synthèse.